



BULLETIN

May 28, 2019

Changes to the Ontario Interactive Digital Media Tax Credit (OIDMTC) Announced in Ontario Budget April 2019:

The *2019 Ontario Budget* proposed a change to Section 93.2 of the OIDMTC Legislation regarding the eligibility of corporations that can apply as a Specialized Digital Game Corporation.

Bill 100, Schedule 57 of Taxation Act 2007 <https://www.ola.org/en/legislative-business/bills/parliament-42/session-1/bill-100#BK59>

Specialized Digital Game Corporations:

The proposed legislative change to section 93.2 will lower the minimum eligible Ontario labour expenditure directly related to the development of digital games from \$1 million to \$500,000 in a tax year. The change will apply to taxation years that start after April 11, 2019.

Claims made by Specialized Digital Game Corporations can be submitted annually to Ontario Creates for eligible Ontario labour expenditures directly attributable to the development of digital games incurred in the applicant's tax year. The tax credit rate is 35%.

In addition:

- 80% of salaries and wages rendered in Ontario must be directly related to game development
- OR
- 90% of yearly gross revenues must be directly related to games development.

Benefits:

- Games do not have to meet the 80/25 rule.
- Application can be made before games are completed.
- Development company can be related to the game's buyer/publisher.
- Specialized Digital Game Corporations can claim OIDMTC annually.

For further information on Tax Credits & Financing Programs, please send an inquiry to: taxcredits@ontariocreates.ca or contact:

Tax Credits & Financing Programs

Ontario Creates

175 Bloor Street East | South Tower | Suite 501 Toronto | Ontario M4W 3R8

Main phone: 416-314-6858 | Fax: 416-314-6876

www.ontariocreates.ca

[Unsubscribe](#) from Ontario Creates email communications about programs, services and events.

ONTARIO
CREATES
SUCCESS

ontariocreates.ca



ONTARIO
CRÉATIF

BULLETIN

Le 28 mai 2019

Modification du crédit d'impôt de l'Ontario pour les produits multimédias interactifs numériques (CIOPMIN) annoncée dans le Budget de l'Ontario d'avril 2019 :

Le *Budget de l'Ontario 2019* a proposé une modification de l'article 93.2 des dispositions législatives relatives au CIOPMIN concernant l'admissibilité des sociétés qui peuvent présenter une demande en tant que sociétés de jeux numériques spécialisées.

Projet de loi 100, annexe 57 à la *Loi de 2007 sur les impôts*

<https://www.ola.org/fr/affaires-legislatives/projets-loi/legislature-42/session-1/projet-loi-100#BK59>

Sociétés de jeux numériques spécialisées :

La modification législative qu'il est proposé d'apporter à l'article 93.2 va abaisser de 1 million à 500 000 dollars le montant minimum des dépenses de main-d'œuvre ontarienne admissibles directement liées au développement de jeux numériques à engager au cours d'une année d'imposition. La modification s'appliquera aux années d'imposition débutant après le 11 avril 2019.

Les sociétés de jeux numériques spécialisées peuvent présenter des demandes annuelles à Ontario Créatif à l'égard des dépenses de main-d'œuvre ontarienne admissibles directement attribuables au développement de jeux numériques et engagées au cours de l'année d'imposition de l'auteur de la demande. Le taux de crédit d'impôt est de 35 %.

En outre :

- 80 % des traitements et salaires pour le travail effectué en Ontario doivent être directement liés au développement de jeux
- OU
- 90 % des recettes brutes annuelles doivent être directement liées au développement de jeux

Avantages :

- Les jeux ne sont pas obligés de satisfaire à la règle du « 80/25 ».
- La demande peut être présentée avant que les jeux soient terminés.
- La société de développement peut être apparentée à l'acheteur/éditeur du jeu.

- Les sociétés de jeux numériques spécialisées peuvent présenter une demande annuelle de CIOPMIN.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Programmes de crédits d'impôt et de financement, veuillez envoyer une demande d'information à taxcredits@ontariocreates.ca ou communiquer avec :

Programmes de crédits d'impôt et de financement

Ontario Créatif

175, rue Bloor Est | Édifice Sud | Bureau 501 | Toronto | Ontario | M4W 3R8

Ligne principale : 416 314-6858 | Télécopieur : 416 314-6876

www.ontariocreatif.ca

[Désabonnez-vous](#) du service de diffusion de courriels d'Ontario Créatif au sujet de ses programmes, services et activités.

